

CHS central.

Le Comité d'Hygiène et de Sécurité central de la commune de Paris s'est réuni le 4 octobre 2007 sous la présidence de François DAGNAUD, adjoint au Maire chargé des personnels. Celui-ci, après avoir rappelé son attachement à ce type de rencontres, a fait part aux représentants du personnel de son projet d'instauration d'un réseau de médiateurs sociaux, en priorité dans les directions à dominante ouvrière, afin de pallier les difficultés d'accès des agents à l'information en matière sociale. Il a indiqué que ce projet, s'inscrivant dans le cadre de l'agenda social, devrait donner lieu à mise en place rapide, éventuellement avant la fin de la mandature en cours.

L'ensemble des organisations syndicales représentatives de la Ville, dont l'UCP, avait demandé la tenue de ce CHS central après plusieurs accidents graves, dont un mortel, et agressions contre des agents, survenus en début d'année.

Lors de cette réunion ont été communiqués :

- le nouveau guide de procédure " Prévention du risque professionnel d'agression " ;
- le bilan 2006 de la mise en place du réseau de prévention et l'état d'avancement du dossier " document unique d'évaluation des risques " ;
- le bilan 2006 du service de santé au travail de la Ville de Paris ;
- le dispositif permettant de faire face aux situations de traumatisme médico-psychologique des agents de la Ville.

Le bilan de la mise en place du réseau de prévention fait apparaître une disparité entre les directions dans l'avancement du dossier unique et le rôle des Conseillers en Prévention des Risques Professionnels (CPRP). On constate en effet que seulement 32% assurent un rôle de conseil lors des changements organisationnels dans leur direction, 36% sont consultés sur l'aménagement et l'accessibilité des locaux, 50% sur les conditions de sécurité incendie, 36% sur les achats des équipements de protection individuelle et collective, 20% sur l'achat des produits chimiques et 16% pour les achats de matériels et outils.

L'UCP a donc demandé qu'une meilleure attention soit apportée aux fonctions de ces agents, et que des points soient effectués régulièrement dans les CHS de directions, afin d'optimiser ce volet de la prévention des risques professionnels.

Le bilan du service de santé au travail de la Ville de Paris, pour sa part, continue à faire ressortir un taux d'absentéisme élevé. Alors que la Ville ne dispose que d'environ 20.000 places annuelles, n'étant déjà pas en mesure de proposer une visite systématique à tous ses agents, il n'y a eu qu'environ 14.000 visites effectuées.

Et ce taux de présence est variable selon les directions. Si la DPA et la DASES sont les bons élèves de la classe avec respectivement 91 et 90 % de présents, 13 directions sur 25 connaissent un taux de présence inférieur à 70%, dont 9 en dessous de 50%.

L'UCP a exprimé sa préoccupation sur ce taux d'absentéisme élevé, demandant qu'il soit tenu compte de l'expérience des directions qui obtiennent un bon taux de présence. Elle a également attiré l'attention sur le cas de la DFPE, estimant qu'il n'était pas admissible que seulement un quart des agents de cette direction, dont un bon nombre sont au contact de jeunes enfants, passe chaque année la visite de médecine préventive.

Sur le dernier point de l'ordre du jour, l'UCP a exprimé sa satisfaction quant à la mise en place du dispositif de réponse aux situations de traumatisme médico-psychologique, souhaitant un développement de la formation en matière de détection de la souffrance au travail ainsi qu'un recours croissant aux professionnels qui peuvent exister sur place, par exemple les psychologues de la DFPE.

.../...

Rapport d'activité des services 2006.

Le rapport d'activité des services 2006, dont nous ne pouvons que conseiller la lecture, est en ligne sur Intraparis. Arrêtons nous un instant sur les objectifs annoncés pour la DRH :

- « Améliorer la qualité de vie professionnelle des agents et poursuivre les politiques de développement social en leur faveur (amélioration du déroulement de la carrière, résorption de l'emploi précaire et renforcement du dispositif destiné aux urgences sociales) » ;
- « Moderniser la gestion des ressources humaines en répondant aux besoins quantitatifs et qualitatifs de la collectivité par un plan pluriannuel de recrutement et de formation » ;
- « Garantir la qualité du dialogue social par l'élaboration d'une charte avec les syndicats de la Ville ».

L'UCP souscrit pleinement à ces objectifs, qui vont dans le sens de la mise en place d'une véritable gestion des ressources humaines, prenant mieux en compte la richesse que constitue les personnels, gestion qualitative que nous appelons de nos vœux depuis longtemps. Nous espérons qu'il sera possible de traduire rapidement en actes ces déclarations d'intention : les évolutions positives attendues en la matière ne pourront qu'être le fruit d'une concertation à laquelle l'UCP entend largement contribuer.

20.000 agents et leur famille ont fêté les 25 ans de l'AGOSPAP.

Samedi 22 septembre 2007, 20.000 agents de la Ville et de l'APHP et leur famille ont investi le parc Disneyland qui leur était réservé de 21 heures à minuit par l'AGOSPAP, qui célébrait ainsi de manière festive ses 25 ans.

A raison de 6 € le billet (au lieu de 57 € par adulte et 49 € par enfant), les personnels n'ont pas manqué cette occasion d'émerveillement pour petits et grands, en se quittant vers minuit après le feu d'artifice au dessus du château de la « Belle au Bois dormant ».

Malgré les paupières lourdes des petits et les jambes fatiguées de tous ceux qui étaient là dès 17 heures, le succès de cette manifestation nous invite à vouloir fêter les 25 ans de l'AGOSPAP tous les ans...

D'autant plus que cette opération exceptionnelle s'ajoutait à des réductions importantes sur des offres de vacances et loisirs, ainsi qu'à l'attribution d'un chèque de rentrée scolaire de 50 € pour les enfants entrant en 6^{ème}.

Pour 2008, vos administrateurs de l'AGOSPAP s'efforceront à nouveau de faire preuve d'inventivité pour satisfaire le plus grand nombre.

Préparation du spectacle de Noël pour les enfants de 10/12 ans.

Le succès du cirque PINDER en 2006 pour les 3/9 ans sera renouvelé en 2007 pour tous les enfants de 3 à 12 ans.

En 2008, les 10/12 ans auront un spectacle adapté à leur âge et correspondant aux dates de disponibilité des parents : « la brocante sonore » de la compagnie ZICZAZOU, en attendant la suite d'« Arthur et les Minimoys » de Luc BESSON, prévue pour 2009.

Nous avons vérifié la pertinence du choix de cette « brocante sonore » samedi 29 septembre dernier. Ce spectacle devrait ravir les amoureux de la musique et de l'humour...

<i>Si vous ne désirez plus recevoir UCP Flash, faites le nous savoir par mail à l'adresse en tête, nous vous supprimerons de la liste de distribution.</i>		Union des Cadres de Paris 2bis, square Georges Lesage 75012 PARIS Tél. 01.43.47.80.72 Fax. 01.43.47.81.45
--	--	---